

## Renforcement des continuités écologiques - TVB

**Organisme en charge de la mise en œuvre :** Ville de Montpellier.

**Services de la collectivité associés :** La Direction de l'Aménagement et de la Programmation (DAP), la DPB (Direction Paysage et Biodiversité), la DGU (Direction du Génie Urbain).

**Partenaires financiers et techniques :** Ministère de l'Écologie du Développement Durable et de l'Énergie, Syble, CEFÉ, Irstea.

**Dates de l'action :** 2012-2013 : Études,  
2014-2015 : Travaux, médiation (formation agents, panneaux de sensibilisation et sorties),  
2016 : Suivi.

### OBJECTIFS

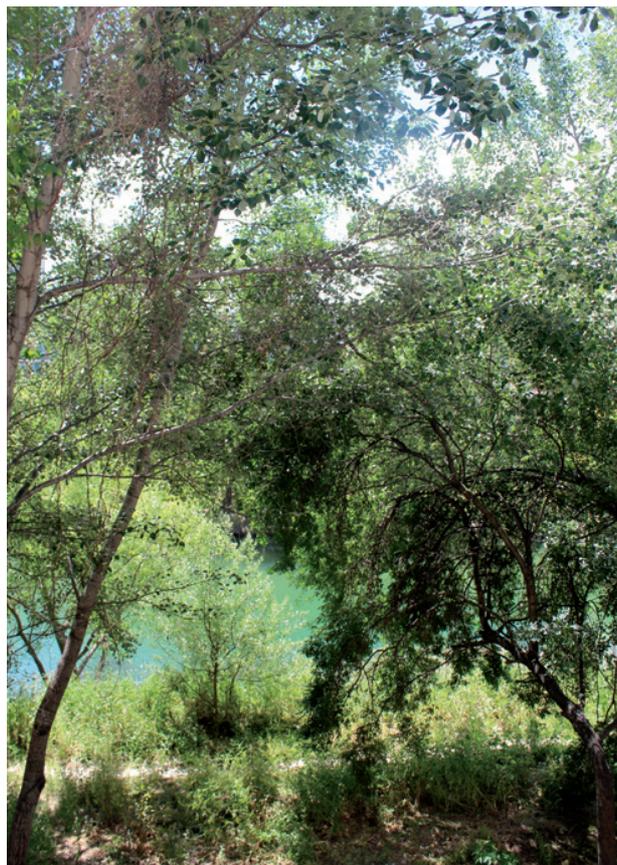
Le projet trame verte et bleue a comme objectif la restauration des continuités écologiques afin de favoriser le déplacement des espèces et la résilience des écosystèmes face à la fragmentation des habitats et au changement climatique. Il vise également à renforcer la place de la nature en ville et la sensibilisation du public.

Le projet de la Ville porte sur la mise en œuvre, le renforcement et le développement des continuités biologiques sur la frange sud-est de la Ville de Montpellier, entre le domaine de Grammont et le Lez.

Ce projet trame verte et bleue poursuit les objectifs du schéma directeur du réseau vert de la Ville, qui relie les différents espaces de nature urbains entre eux, qu'il s'agisse de parcs aménagés, d'espaces verts, d'espaces naturels ou encore de friches.

Quatre sites majeurs ont fait l'objet d'études particulières et de travaux :

- *parc des pastourelles* : présentant un boisement/friche de peupliers-saules-ronciers ;
- *abords de la Lironde et peupleraie* : traversant le parc Charpak, les jardins de la Lironde puis des zones plus construites ou perturbées (parc, friche, jardin d'entreprise) ;
- *la mare Grammont* : site composé d'une mare, (ancienne mare méditerranéenne



Les berges du Lez, site inscrit dans le projet TVB.



temporaire reconnue par les grands botanistes du 16<sup>e</sup> siècle), d'un boisement arboré humide type ripisylve méditerranéenne ainsi que d'un boisement de chênes verts ;

- *rives du Lez* : partie du Lez en cœur de Ville, et au sud de la ville présentant des zones plus ou moins naturelles et modifiées le long du cours d'eau.

### MESURES MISES EN ŒUVRE

Ce projet s'est déroulé en quatre phases :

- *réalisation d'inventaires naturalistes sur chacun des sites* : afin de déterminer les enjeux de préservation, la gestion à adopter ainsi que la valorisation et la communication à engager.
- *étude et projet* : comment valoriser ces espaces en fonction de leur usage, de leur intérêt écologique, de leur localisation et de leurs possibilités de restauration.
- *travaux* : renforcement des continuités écologiques grâce à des plantations d'espèces locales et adaptées sur les sites de Grammont, et du Parc des Pastourelles ; végétalisation des berges du Lez (plantations et bouturages), contrôle des espèces exotiques envahissantes pour la Lironde. Sur les sites les plus adaptés des aménagements ont été réalisés pour améliorer l'accès au public (platelages, mobilier, création d'espaces de découverte) et la sensibilisation à la préservation de la biodiversité, à la trame verte et bleue et à la gestion écologique des espaces verts.
- *volet communication, quelle communication adopter sur chacun des sites ? Quelle communication globale ?* : panneaux de sensibilisation, sorties naturalistes et visites guidées (grâce au dispositif d'éducation à l'environnement Montpellier Main Verte), formation des agents gestionnaires de la Ville.

**Budget de l'action** : 350 000 € HT.

### RÉSULTATS

Ce projet a permis d'améliorer la connaissance du patrimoine naturel de ces espaces et de renforcer des continuités écologiques.

Il a également permis de protéger, aménager et gérer durablement des sites à fort potentiel et d'intégrer la dimension sociale, la sensibilisation du public en privilégiant l'observation de la nature.

Pour en savoir plus :

<http://www.montpellier.fr/>

Hélène CHAMAYOU, Bureau d'études Travaux neufs Direction Paysage et Biodiversité, Ville de Montpellier  
[helene.chamayou@ville-montpellier.fr](mailto:helene.chamayou@ville-montpellier.fr)  
04 67 20 99 00

